

Pour les Etats-Unis d'Amérique:

FRANKLIN D. ROOSEVELT

Pour l'Uruguay:

Sous réserve qu'il ne pourra entrer en vigueur par rapport à l'Uruguay avant qu'il n'ait reçu l'approbation législative.

Pour le Vénézuéla:

Le Plénipotentiaire de Vénézuéla signe la présente Convention dans l'entente qu'elle est sujette à la ratification des Pouvoirs Publics de la Nation, conformément à la procédure constitutionnelle du Vénézuéla.

DIóGENES ESCALANTE

Pour la Yougoslavie:

CONSTANTIN A. FOTITCH